

13 juin 2022

## SPECIAL R.A.S.I

(Résidence administrative sans implantation)

**Nombreux sont les collègues qui reçoivent actuellement leur arrêté de « régularisation de résidence administrative » avec une nouvelle « commune d'affectation opérationnelle ».**

Comme nous l'avons annoncé il y a quelques mois, le Sne-FSU étudie avec un cabinet d'avocat les possibilités de recours individuels contre ces décisions.

**Ceux qui souhaitent engager un recours contre la décision qu'ils ont reçue, peuvent attendre le prochain Flash info du Sne-FSU sur le sujet, que nous diffuserons début juillet, afin de connaître les possibilités de recours (contestation et compensation).**

En attendant, il est impératif que vous datiez ce document (du jour où vous en prenez connaissance) et le signiez, avant de le renvoyer au service qui vous l'a délivré.

Cette procédure permet de garantir vos droits à recours, que vous pourrez exercer dans les deux mois à compter de la date de prise en compte du document.

Pour cela, vous pourrez effectuer un premier recours gracieux adressé directement au directeur général (en recommandé avec accusé-réception\*). Puis, en cas de réponse négative ou d'absence de réponse dans les deux mois, un second recours, cette fois au tribunal administratif, sera déposé en ligne sur le site « Télérecours citoyen » (<https://citoyens.telerecours.fr/#/authentication>).

**Nous rappelons aux adhérents du Sne-FSU, qui souhaitent engager un recours individuel, qu'ils doivent prendre attache auprès de leur secrétaire de section afin de bénéficier de l'aide juridique du syndicat dans la réalisation, le dépôt et le suivi de leur recours.**

\* M. Pierre DUBREUIL - Directeur général de l'OFB - 12 cours Louis Lumière, 94300 VINCENNES

### Contactez votre section « Biodiversité »

#### Haut-de-France - Normandie

cyrille.cantayre@ofb.gouv.fr  
06 76 61 32 64

#### Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer

sebastien.jacquillat@gmail.com  
06 34 04 63 29

#### Bretagne - Pays-de-Loire

becot.matthieu@wanadoo.fr  
06 14 16 19 81

#### Nouvelle-Aquitaine

js\_reynaud@hotmail.fr  
06 25 07 05 58

#### Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

snepacacorse@gmail.com  
06 70 81 78 84

#### Grand-Est

patrice.brenans@ofb.gouv.fr  
06 27 02 57 54

#### Bourgogne - Franche-Comté

sne-fsu@ofb.gouv.fr  
06 20 99 91 84

#### Auvergne - Rhône-Alpes

oriol.pierre@neuf.fr  
06 25 07 06 77

#### Occitanie

snesectionlr@gmail.com  
06 83 61 17 37

#### Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »

Isabelle HEBA  
06 68 77 69 49

[isabelle.heba@gmail.com](mailto:isabelle.heba@gmail.com)

Pascal WANHEM  
06 20 99 91 84

[wanhem.sne@gmail.com](mailto:wanhem.sne@gmail.com)

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU

